



AVIATION

La Pologne au départ de Genève

Easyjet lance sa première offre vers la Pologne depuis Genève. Dès le début de novembre, la compagnie à bas coût reliera Genève à Cracovie. Jusqu'à deux rotations par semaine sont prévues.

Distinction

130 000 francs. C'est le montant remporté par Technis, une start-up issue de l'EPFL développant un revêtement de cour intelligent qui permet aux joueurs de tennis d'améliorer leur jeu.

GENÈVE

Jouer au golf en centre-ville

La ville de Genève offre la possibilité de jouer au golf, en centre-ville, pendant tout l'été. Accessible 7 jours sur 7 de 13h à 19h, le parcours de 9 trous débute au parc des Bastions et s'étend sur 4 km.

GENÈVE

Présence sur les réseaux sociaux

Le département de l'environnement, de l'agriculture et des transports se met aux réseaux sociaux. Il a ouvert sur Facebook les pages GE-environnement et GE-transports, ainsi que le compte twitter @GE_transports.

Le Mormont finit au tribunal

ÉCLÉPENS Les organisations écologistes recourent contre l'extension de la carrière d'Holcim.

JÉRÔME CACHIN / LA LIBERTÉ

Exploitée par Holcim, la carrière qui entame la colline du Mormont pourra-t-elle être étendue? C'est désormais au Tribunal cantonal de répondre à cette question. Sans surprise, les recours des organisations écologistes ont fusé contre l'extension, autorisée par l'Etat de Vaud il y a un mois.

Le cimentier Holcim Suisse SA, qui appartient au groupe LafargeHolcim, s'en était réjoui. La cheffe du Département du territoire et de l'environnement, Jacqueline de Quattro (PLR), signait l'autorisation d'exploiter la carrière de La Birette, dans le massif du Mormont. L'entreprise disait alors pouvoir assurer sa pérennité jusqu'en 2029. Les capacités d'exploitation ne sont pas étendues, mais maintenues, pour le site qui compte 140 emplois, dont 115 dans l'usine de ciment.

Pro Natura, Helvetia Nostra et le WWF Vaud ont annoncé hier qu'ils saisissaient la Cour de droit administratif et public. Six membres de l'Association pour la sauvegarde du Mormont font également recours.

C'est avant tout la protection de la faune que les organisations brandissent. Elles réclamaient l'installation d'un couloir pour les animaux dans le but de compenser l'impact de l'extension de la carrière.

Dans son autorisation de 50 pages, le canton rejette cette proposition. «Nous regrettons que le canton ait balayé cette



L'extension de la carrière sur la colline du Mormont est contestée devant la justice vaudoise. KEYSTONE

proposition de couloir à faune, car nous l'avons réitérée tout au long du processus d'informations sur le projet et lors de la séance de conciliation», explique Anne Bachmann, chargée du dossier à Helvetia Nostra. «La grande faune, ce n'est pas un sujet», rétorque François Girod, directeur du site d'Holcim à Eclépens. «Elle est accoutumée à traverser la carrière.»

Comblement jugé flou

La création d'un corridor à faune, si elle avait convaincu les services de Jacqueline de Quattro, se serait ajoutée aux autres mesures compensatoires qui accompagneront l'ex-

ploitation. Pour protéger la biodiversité, il est prévu par exemple de planter des arbres et de préserver les lisières de forêt.

L'exploitation devrait durer de 2020 à 2029. Ensuite, des travaux de remise en état prendront deux ans. La biodiversité en sortirait gagnante, mais pour les opposants, il y a encore un grand flou, à cause de l'option du comblement de la carrière, qui n'est pas écartée par les autorités.

«Si un comblement devait se faire, alors les mesures favorables à l'environnement seraient détruites, argumente Anne Bachmann. Il aurait fallu fixer

aujourd'hui la manière dont on fera la remise en état. Soit on ne comble pas et on prévoit de créer des biotopes, soit on comble. Dans la décision du canton, il y a ces deux alternatives contradictoires qui se superposent.»

Sur trois communes

Pour le directeur de l'usine d'Eclépens, le comblement «n'est pas un sujet à l'ordre du jour». «Nous en sommes à l'exploitation, qui est un projet ficelé, qui s'inscrit dans la continuité. Il y a quelques années, nous voulions un comblement, mais c'était lié à un creusement plus large que celui qui a été retenu.»

Si l'usine du groupe se situe

sur la commune d'Eclépens, le développement de la carrière s'étend aussi sur les communes de Bavois, d'Orny et de La Sarraz. Le terrain est réparti entre trois propriétaires: Eclépens, La Sarraz et Holcim. Ce dernier prévoit d'extraire 2,8 millions de mètres cubes de calcaire.

L'usine d'Eclépens est une des six cimenteries de Suisse. Elle couvre environ 20% des besoins nationaux, en produisant 800 000 tonnes de ciment par an. L'exploitation de la carrière a démarré en 1953. Depuis cette date, les autorisations cantonales ont été délivrées. ●

EST VAUDOIS

Trafic perturbé par le Tour de France

En raison du passage du Tour de France cycliste, des restrictions de trafic sont à prévoir sur les routes de l'est vaudois le mercredi 20 juillet dans le cadre de la 17^e étape. Les usagers sont priés de faire preuve de prudence et de suivre les indications données par les services de sécurité.

Routes fermées à la circulation

La 17^e étape sera disputée entre Berne et Finhaut-Emosson. Lors de cette étape de montagne de 184,5 km, les cantons de Berne, Vaud et Valais seront sillonnés par les cyclistes.

Des perturbations sont à prévoir sur les axes routiers de l'est Vaudois, le Tour de France se disputant sur des routes totalement fermées à la circulation environ deux heures avant le passage de la caravane publicitaire et quatre heures avant le passage des coureurs.

Les routes empruntées par le Tour sont strictement interdites à la circulation aux horaires suivants: Rouge-mont – Flendruz – Les Granges – Château-d'Oex de 10h30 à 15h30, L'Étivaz – La Lécherette – Col des Mosses – La Comballaz de 11h à 16h et Aigle – Bex de 11h30 à 16h30. ● **ATS**

GENÈVE

Multiples travaux routiers en juillet

Un avis de travaux concernant trois chantiers a été émis par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA).

A partir du lundi 18 juillet, des travaux de protection du gazoduc à l'avenue de Matignin vont impliquer la mise en sens unique de la voie de circulation pendant une période de six semaines. Des déviations seront mises en place via la route de Meyrin, le chemin Riantbosson et la rue Lect.

Pose de revêtements phonoabsorbants

A la route de Thonon – sur le tronçon compris entre les routes de la Repentance et Bellebouche – et à l'avenue de Tronchet – entre la rue de Genève et la route de Jussy –, c'est la pose de revêtements phonoabsorbants qui devrait perturber le trafic à partir du lundi 25 juillet. Les travaux devraient durer 10 jours à la route de Thonon et une semaine à l'avenue Tronchet. ● **COM**

A 70 ans, Neil Young met le festival de jazz en transe

MONTREUX Le rocker canadien a joué pendant trois heures.

A 70 ans, Neil Young tient une forme éclatante. Le rocker canadien a donné mardi au festival de jazz de Montreux un concert splendide, revisitant toute la palette ou presque de sa carrière.

Ballades lentes et célèbres avec une guitare sèche ou morceaux de rock plus qu'endiablés, Neil Young a montré à l'auditorium Stravinski qu'il n'avait rien perdu de sa fougue à son âge. Après Patti Smith, «les vieux» ont du punch, voire de la dynamite, à servir. Seul sur scène

pour commencer à 20h15 le concert sans doute le plus attendu de la 50^e édition du festival, le rocker canadien a rappelé au public, qui remplissait l'auditorium, certains de ses plus grands succès comme «Heart of Gold». Pourtant l'allusion à ses préoccupations actuelles est donnée d'emblée: des pseudo-paysannes passent sur scène pour semer le bon grain.

Montée en puissance

Piano, guitare, harmonica, Neil Young chante «The needle and the damage is done», prenant petit à petit possession de la salle et du public, chapeau noir sur la tête. Au fil des mor-

ceaux, la guitare va passer à l'électrique et le chanteur est rejoint par son orchestre, des «jeunes», serait-on tenté de dire.

Public conquis

Le contraste des âges fera vite place cependant à une complicité exceptionnelle, au-delà de l'entrain et du plaisir visible de jouer ensemble. Le public est conquis alors que Neil Young avance aussi dans son répertoire.

Les morceaux connus, «From Hank to Hendrix», «Alabama», «Love to burn», «Words», chauffent encore l'atmosphère, avec des solos sans fin pour cer-

tains titres. L'ultime partie du concert fait place aux dernières chansons de Neil Young.

La charge est claire. Neil Young se ravitaillera d'ailleurs durant le concert de «cherries of Switzerland», les lançant dans la foule ou en en donnant à ses musiciens. Le Canadien ne goûte guère les attaques et l'exploitation frénétique de «Mother Nature».

Si le public reprend son souffle durant ces morceaux un peu thématiques, c'est pour mieux se relancer dans un final explosif. Le tout couronné par un «Rockin' in the free world» qui déclenche les plus réticents. Il est 23h00 et la salle en veut encore.

Généreux, le groupe revient pour deux classiques: «Cortez the Killer» et «Cinnamon Girl». Le concert s'achève cette fois, mais l'ensemble du groupe va former un petit cercle, bras dessus, bras dessous, tourner en rond en sautant sur scène.

Plaisir commun évident

L'ancêtre de 70 ans avec ses musiciens, visiblement aux anges, après avoir chanté l'amour, mais aussi le monde en folie, que certains risquent bien de détruire. «Change your mind», a lancé avec force Neil Young dans une de ses chansons lors d'un concert qui marque cette 50^e édition du festival. ● **ATS**